

AES INTERIM, agence de recrutement spécialisée dans les métiers du tertiaire, recrute toute l'année des **Régisseur·ses de site** en Île-de-France.

Vous recherchez un emploi de régisseur·se de site ? Vous aimez les métiers polyvalents et le travail de terrain ? Alors, ce métier peut vous intéresser !

AES INTERIM vous accompagne dans votre recherche d'emploi et vous propose des opportunités adaptées à votre profil.

Pour nous adresser votre candidature : info@aes-interim.fr

Secteur d'activité :

Le ou la régisseur·se de site travaille dans différents secteurs d'activité. Il ou elle peut notamment exercer dans l'audiovisuel, le cinéma, l'événementiel ou encore la gestion de bâtiments.

Par exemple, il ou elle peut intervenir dans des studios de tournage, des plateaux de télévision, des salles de spectacle ou des locaux professionnels.

Ainsi, son rôle consiste à assurer le bon fonctionnement du site et à répondre aux besoins des équipes présentes.

Les informations clés du métier de Régisseur·se de site

Le ou la régisseur·se de site veille au bon fonctionnement quotidien d'un établissement. Pour cela, il ou elle organise les espaces, accueille les équipes et contrôle l'état des installations.

De plus, il ou elle assure différentes tâches d'entretien et de petite maintenance. Il ou elle peut également participer à l'installation du matériel et à la préparation des locaux.

Enfin, le ou la régisseur·se veille à la propreté et à la sécurité du site. Il ou elle contribue donc au bon déroulement des activités quotidiennes.

Ses principales activités ?

Le métier de régisseur·se de site demande de la polyvalence. En effet, les activités sont variées et dépendent de la nature du site.

Le ou la professionnel·le intervient notamment pour :

- Ouvrir et fermer les locaux, les ateliers et les espaces de travail.
- Accueillir les équipes, les visiteurs et les prestataires.
- Préparer les bureaux, les loges et les locaux annexes.
- Organiser les interventions de nettoyage.
- Contrôler l'état des installations et des équipements.
- Effectuer les relevés de compteurs et transmettre les informations.
- Répondre aux demandes des équipes et suivre leur traitement.
- Participer au montage et au démontage du matériel.
- Réaliser des petits travaux de bricolage et de maintenance.
- Contrôler les accès et veiller à la sécurité des personnes.
- Entretenir les espaces extérieurs et maintenir les abords propres.

À ce titre, ses principales missions sont :

1. Assurer la gestion quotidienne du site

- Organiser l'ouverture et la fermeture des espaces.
- Préparer les locaux selon les besoins des équipes.
- Réaliser les états des lieux d'entrée et de sortie.
- Organiser et suivre les interventions des prestataires.
- Veiller au bon état général des locaux.

2. Accueillir et accompagner les équipes

- Accueillir les équipes de production et les visiteurs.

- Préparer les espaces de travail et les loges.
- Répondre aux demandes des différents interlocuteurs.
- Transmettre les informations aux services concernés.
- Faciliter l'organisation des activités sur le site.

3. Assurer l'entretien et la maintenance

- Réaliser les petites réparations et les travaux de bricolage.
- Effectuer des interventions simples en électricité et en plomberie.
- Participer à l'installation et au rangement des équipements.
- Contrôler la propreté des locaux et des plateaux.
- Entretenir les espaces extérieurs.

4. Veiller à la sécurité des personnes et des installations

- Contrôler les accès au site.
- Appliquer les consignes de sécurité.
- Signaler les anomalies et les dysfonctionnements.
- Veiller à la sécurité des équipes et des visiteurs.
- Assurer, si nécessaire, un remplacement ponctuel au poste de sécurité, dans le respect des habilitations requises.

Quelles sont les connaissances et formations requises ?

Pour exercer le métier de régisseur·se de site, une formation technique est appréciée. Toutefois, une expérience significative en maintenance des bâtiments ou en gestion de locaux peut également convenir.

Le ou la candidat·e doit notamment connaître :

- Les bases de la maintenance des bâtiments.
- Les techniques simples de bricolage.
- Les notions d'électricité et de plomberie.
- Les règles d'hygiène et de sécurité.

- Les méthodes d'entretien des locaux.
- Les techniques de manutention et d'utilisation des outils.

Par ailleurs, une expérience dans l'audiovisuel ou l'événementiel constitue un véritable avantage.

Certaines qualifications sont également appréciées :

- Le CACES, selon les équipements utilisés.
- Une habilitation électrique adaptée aux interventions confiées.
- Une formation en maintenance des bâtiments ou en gestion technique des locaux.

Quelles sont les compétences comportementales d'un(e) Régisseur-se de site ?

Le ou la régisseur-se de site doit posséder de nombreuses qualités professionnelles. En effet, il ou elle travaille avec différents interlocuteurs et doit gérer des situations variées.

Les principales compétences comportementales sont :

- **Organisation** : planifier les tâches et gérer les priorités.
- **Rigueur** : contrôler les installations et respecter les consignes.
- **Autonomie** : réaliser les missions confiées sans supervision constante.
- **Réactivité** : trouver rapidement des solutions face aux imprévus.
- **Polyvalence** : passer facilement d'une activité à une autre.
- **Sens du service** : répondre aux besoins des équipes et des visiteurs.
- **Bon relationnel** : communiquer avec les différents interlocuteurs.
- **Esprit d'équipe** : travailler avec les services techniques et administratifs.

Ainsi, le ou la régisseur-se doit savoir s'adapter aux besoins du site tout en respectant les consignes de son responsable.

Conditions de travail et risques professionnels

Le ou la régisseur·se de site travaille principalement sur un site fixe. Cependant, il ou elle se déplace régulièrement entre les bâtiments, les ateliers et les espaces extérieurs.

Les horaires varient selon l'activité de l'établissement. Ainsi, certains postes nécessitent une prise de service tôt le matin ou une présence en soirée. Le travail le samedi peut également être demandé selon les besoins.

De plus, les activités peuvent nécessiter le port de charges et l'utilisation d'outils ou de matériel technique.

Les principaux risques professionnels sont :

- Les troubles musculosquelettiques liés à la manutention.
- Les chutes et les glissades.
- Les blessures liées à l'utilisation d'outils.
- Les risques électriques lors des interventions techniques.
- Les risques liés aux déplacements et aux travaux d'entretien.

C'est pourquoi le respect des consignes de sécurité est essentiel. Le port des équipements de protection individuelle adaptés est également nécessaire.

Quel est le salaire moyen d'un(e) Régisseur·se de site ?

Le salaire d'un(e) régisseur·se de site varie selon plusieurs critères. En effet, la rémunération dépend de l'expérience, des compétences techniques, du secteur d'activité et du niveau de responsabilité.

À titre indicatif, un(e) régisseur·se de site peut percevoir entre **1 900 € et 2 500 €**

brut par mois pour un poste à temps plein.

Toutefois, cette rémunération peut évoluer selon la taille du site et les missions confiées.

Par ailleurs, certains employeurs proposent des avantages complémentaires. Il peut notamment s'agir d'un 13^e mois, de primes ou d'une participation aux repas.

Avantages AES INTERIM

Chez AES INTERIM, nous accompagnons chaque candidat tout au long de son parcours professionnel.

En rejoignant notre agence, vous bénéficiez :

- D'un accompagnement personnalisé par notre équipe.
- D'un suivi régulier de votre candidature et de vos missions.
- De conseils pour valoriser votre expérience professionnelle.
- De possibilités de formation pour développer vos compétences.
- De l'accès aux services du FASTT, selon les conditions d'éligibilité.
- D'une carte CE AES INTERIM pour profiter de nombreux avantages.

De plus, nous étudions votre profil afin de vous proposer des opportunités adaptées à vos compétences et à vos attentes.

Quels sont les métiers proches du Régisseur·se de site ?

Le métier de régisseur·se de site est proche de plusieurs professions techniques et polyvalentes.

Vous pouvez notamment retrouver des similitudes avec les métiers suivants :

- Agent de maintenance des bâtiments.
- Technicien de maintenance polyvalent.
- Agent technique polyvalent.
- Responsable de site.
- Régisseur événementiel.
- Gestionnaire de bâtiments.
- Responsable des services généraux.

Perspectives d'évolution

Avec de l'expérience, le ou la régisseur·se de site peut évoluer vers des fonctions avec davantage de responsabilités.

En effet, le développement de ses compétences techniques et organisationnelles peut lui permettre d'accéder à différents postes.

Il ou elle peut notamment devenir :

- Responsable de site.
- Responsable technique.
- Responsable des services généraux.
- Coordinateur·rice de maintenance.
- Responsable de la gestion des installations.

Par ailleurs, des formations complémentaires en maintenance, sécurité ou gestion technique peuvent faciliter cette évolution professionnelle.

Ce poste de Régisseur·se de site vous intéresse ?

Vous aimez organiser, entretenir et assurer le bon fonctionnement d'un site ? Vous êtes polyvalent·e, autonome et vous avez le sens du service ?

Alors, le métier de régisseur·se de site peut correspondre à vos compétences !

Envoyez votre CV à AES INTERIM : info@aes-interim.fr

Nos équipes étudieront votre candidature et vous accompagneront dans votre recherche d'emploi.

En savoir plus :

Fiche métier France Travail – Métiers de la maintenance des bâtiments et des installations.

Rejoignez AES INTERIM !

Vous souhaitez donner un nouvel élan à votre carrière ? Faites confiance à AES INTERIM, votre partenaire emploi en Île-de-France.

Spécialiste du recrutement et du travail temporaire en Intérim, CDD et CDI, notre agence vous accompagne dans votre évolution professionnelle.